

Réf: Dossier N° 016531

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE GOLD TRADING INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE SOLEIL 3, LOT 27, ILOT 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE GOLD TRADING INTERNATIONAL »

Objet : a) L'achat d'or brut  
b) La vente d'or brut  
c) L'exportation d'or brut  
d) Plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE SOLEIL 3, LOT 27, ILOT 2

Dirigeant(s) : M DIARRA ABDEL KHALIFA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02549 du 23/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18227/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

